
LA POLITIQUE DE RURBANISATION



ENJEU : Miser sur l'attrait de nouveaux résidents

ITINÉRAIRE 5A

Date : mardi 10 septembre 2013

Lieu : centre communautaire de Lingwick

PROMOTEUR

Dominic Provost, MRC du Haut-Saint-François | courriel : dominic.provost@hsfqc.ca

Présentation de la problématique :

Le projet s'attaque à une tendance très lourde et répandue : l'exode des milieux ruraux et les grands changements défavorables au niveau de leur attractivité par rapport aux villes. Le principal obstacle à ce jour a été la modulation des programmes, car certains ratios ou normes ne peuvent pas être les mêmes en milieu rural et en milieu urbain. Les clientèles visées et que nous jugeons comme très pertinentes sont :

- jeunes familles (avant l'arrivée des enfants, s'il y a lieu);
- projet de vie (retraite, fermette, entrepreneuriat, restauration d'une maison ancienne).

Une des grandes difficultés est de bien choisir une stratégie de communication et d'y consacrer beaucoup de ressources financières.

Présentation du projet :

Né d'un diagnostic réalisé en 2006-2007 par la SADC du HSF, l'enjeu de la rurbanisation est pris en charge par le CLD qui se dote d'une politique et d'un plan d'action de la rurbanisation. Ceux-ci visent à retenir et attirer de nouveaux résidents dans le Haut-Saint-François.

Une fois le plan d'action réalisé, plusieurs de ses composantes sont intégrées dans l'axe 1 du PALÉE du CLD qui s'attaque spécifiquement à la rurbanisation. Le poste d'agent de développement au tourisme est alors remplacé par le poste d'agent de développement à la rurbanisation en 2008 et des budgets sont affectés pour la réalisation de futurs projets en lien avec ce nouvel axe.

Le plan d'action est confié à un comité qui relève du CLD. Il est également responsable du suivi du plan et de sa mise à jour annuelle ou ponctuelle lors d'occasions. Plusieurs actions s'inspirent des plans de développement des 14 municipalités qui

constituent la MRC puisque ces plans priorisent l'attrait de nouveaux résidents. Ce comité a rencontré aussi des nouveaux résidents, et principalement des jeunes familles, pour faire ressortir les facteurs d'attraction du Haut-Saint-François.

La principale clientèle visée est les jeunes familles. Un consultant en communication est embauché pour concevoir une image, développer un site Web et mettre sur pieds un concours. Certaines actions sont portées par des partenaires, car elles sont davantage sous leur responsabilité; par exemple, la commission scolaire pour assurer un service de garde dans chacune des écoles ou la MRC pour la révision de l'article 59. Le CLD a donc également le rôle de mettre en mouvement l'ensemble de la communauté vers des actions de rurbanisation. Actuellement, presque 100 % du plan est en cours de réalisation ou réalisé. Le Pacte rural, volet territorial, a été consacré entièrement à la réalisation des projets dans le plan d'action. Le Collectif territorial, formé des dirigeants de plusieurs organismes, est périodiquement interpellé afin de jumeler les forces.

Les clés à retenir selon le promoteur :

- maîtrise des bons éléments d'attractivité;
- bon dosage entre amélioration de l'offre et promotion;
- appropriation de la priorité régionale par les municipalités;
- complicité des partenaires ayant un impact;
- contribution de tous en ressources expertes;
- investissement financier local en effet levier à d'autres sources.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q. : Qui était le promoteur du déploiement d'Internet haute vitesse?

R. (Dominic Provost) : La MRC.

Q. : Quelles sont les raisons du manque de succès de l'article 59?

R. (Dominic Provost) : Vraisemblablement le prix des terrains de très grande superficie et également le fait que les propriétaires ne sont pas vendeurs.

Q. : Qui siège au comité de la rurbanisation?

R. (Dominic Provost) : Les représentants des organismes partenaires (CSSS, CSHC, SADC, CJE, CLD) et des membres de la société civile.

Q. : Comment avez-vous fait l'évaluation des besoins en transport en commun?

R. (Dominic Provost) : Il y a des fonds pour effectuer des recherches sur les besoins.

Q. : Le prochain Pacte rural, c'est quand?

R. (Dominic Provost) : Au printemps 2014.

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

PowerPoint de la journée : les diapositives associées à cette initiative débutent à la page 2